

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

OPÉRATION PERDRIX SUR LE PLATEAU EST DE ROUEN

Suite aux dernières mauvaises années de reproduction, le G.I.C du Plateau Est de Rouen a décidé en conseil d'administration d'effectuer un renforcement de perdrix grises sur plusieurs secteurs à faibles densités de son unité. Ce sont donc 204 jeunes perdrix qui ont été lâchées sur le terrain avec un protocole bien défini : bagage des oiseaux avant le départ du site d'élevage, repérage de couples sans jeune, mise en place des oiseaux en cage de pré-lâcher avec surveillance afin d'ouvrir la cage au plus vite dès qu'un couple sans jeune approche, synonyme de possibilité d'adoption. Par la même occasion, cette année encore, ce sont aussi 400 faisans de souches sauvages qui sont venus renforcer les populations existantes.

B. Bouju



ENFIN UNE BONNE REPRODUCTION PERDRIX SUR LE NORD-EST DU DÉPARTEMENT!

Les échantillonnages de compagnies de perdrix grises sont terminés sur le nord-est du département. Après 3 années consécutives de mauvaise reproduction, 2017 est enfin à la hauteur de nos espérances. Dans le périmètre composé par Aumale, Eu, Dieppe et Saint-Saëns, la reproduction moyenne est de 5 jeunes par poule d'été avec toutefois de fortes disparités d'un secteur à l'autre. Pour exemple, elle est supérieure à 6 jeunes par poule sur la frange littorale alors qu'elle atteint péniblement les 2 jeunes par poule sur l'Aliermont. Les couloirs d'orages de mai et juin ne sont pas étrangers à cette forte disparité.

J. Sautreuil

BIENTÔT UNE NOUVELLE ASSOCIATION DES JEUNES CHASSEURS EN SEINE MARITIME !

A l'initiative de jeunes chasseurs très motivés et sous l'impulsion de Jonathan Canaple, nouvel administrateur stagiaire de la fédération des chasseurs, une assemblée constitutive sera organisée le vendredi 15 septembre 2017 à 18h30, à la Maison de la Chasse et de la Nature de Belleville en Caux (près de Tôtes).

Le but de cette réunion est de rassembler le plus de jeunes chasseurs (moins de 35 ans) et de nouveaux chasseurs (moins de 5 années de validation), afin de définir un nouveau projet et élire le conseil d'administration. Tous les participants et toutes les idées seront les bienvenus pour encourager les jeunes chasseurs du département.

Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous et venez nombreux.





OBSERVATION DE HÉRONS POURPRES EN VALLÉE DE SEINE

D'une taille sensiblement plus réduite que son proche cousin le héron cendré, le héron pourpré s'en distingue adulte par sa coloration beaucoup plus sombre sur le dos et par sa silhouette aussi plus élancée. Ce sont 2 individus juvéniles qui ont été observés le 18 août en vallée de Seine sur les communes de Mesnil sous Jumièges et d'Yville sur Seine, à l'occasion du suivi nidification des oiseaux d'eau réalisé dans le cadre des suivis de l'ISNEA. Sans être exceptionnelle l'observation du héron pourpré est peu fréquente dans la région, il niche dans 25 départements plutôt au sud de la Loire. Migrateur au long cours, le Héron pourpré hiverne principalement en Afrique, au Sud du Sahara. Son hivernage en France reste occasionnel.

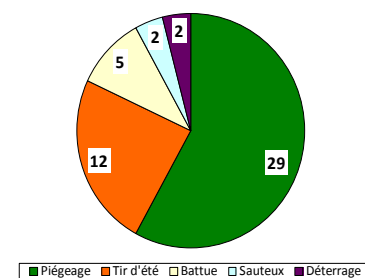
D. Vestu

PRÉLÈVEMENTS DE RENARDS SUR LE TERRITOIRE PILOTE

Voici la répartition des prélèvements de renards sur le territoire pilote du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017 par mode de régulation. Toutes les techniques sont bonnes à mettre en œuvre mais le piégeage reste une valeur sûre. Le tir d'été est une technique prenante mais très efficace et passionnante. En ayant prélevé 19 renards/100ha sur la campagne 2015-16 on aurait pu s'attendre à une nette chute de la population sur le territoire expérimental or, les 50 renards prélevés en 2016-17 représentent encore un prélèvement de 15 renards/100ha de plaine. Soit un prélèvement en légère baisse. Preuve en est qu'il ne faut rien lâcher du côté des nuisibles !

J. Daniel

Répartition des renards prélevés par mode de régulation en 2016-2017 sur le territoire pilote



FORMULAIRE DE CONSTAT DE DOMMAGES CAUSÉS PAR UN PRÉDATEUR

Si vous subissez des dommages causés par un prédateur, nous vous invitons à remplir ce formulaire de constat de dommages en ligne : [FORMULAIRE EN LIGNE](#). Vous avez également la possibilité de le télécharger [« formulaire_constat_dommages.pdf »](#) et de le retourner à la Fédération des Chasseurs (Route de l'Etang – BP13- 76890 Belleville en Caux). Vous pouvez également télécharger la notice explicative : [« notice_constat_dommages.pdf »](#).



Ce constat n'a pas pour but l'obtention d'une indemnisation, mais est utile dans le cadre du dossier « classement des espèces nuisibles ».

En direct du pôle REZH'EAU



COMITÉ TECHNIQUE EN VALLÉE DE SEINE

Le comité technique du programme de valorisation des zones humides chassées de la vallée de Seine s'est tenu ce jeudi 7 septembre à la Maison de la chasse et de la nature. Cette réunion fut l'occasion de faire le bilan des actions réalisées depuis le dernier COTECH (mars 2015) et de discuter du contenu des 4 plans de gestion établis par le pôle Rezh'eau. Une démarche particulièrement appréciée par les partenaires de la fdc76 qui ont d'ailleurs réaffirmé leur volonté de travailler ensemble pour la gestion des zones humides et de la biodiversité.

P. Levesque